



Accueil de loisirs et périscolaire de Crac'h : Projet pédagogique, d'animation et de fonctionnement 2021-2022



UFCV Bretagne – Commune de Crac'h –
Projet pédagogique du l'accueil de Loisirs de Crac'h
Rachel Thebault - Jehanne Delattre – Mariette Blattmann – Charlène Clément - Gwendal Belouard–
Octobre 2021

Sommaire

L'accueil de loisirs et l'accueil périscolaire.....	p 2
Le projet pédagogique	p 2
Favoriser l'épanouissement de l'enfant	p 3
Développer le respect mutuel et la solidarité entre les enfants et entre les enfants et les animateurs.....	p 4
Concevoir l'accueil de loisirs comme un lieu de vacances	p 6
Faire de l'accueil de loisirs un espace convivial et accueillant pour les enfants et les parents.....	p 8
Avoir une équipe d'animation compétente.....	p 9
Inscrire l'accueil de loisirs dans une démarche de développement durable et de respect de l'environnement.....	p11
Inscrire l'accueil de loisirs dans la vie sociale locale.....	p 13
Le projet d'animation	p 14
Le projet de fonctionnement de l'accueil de loisirs	p 15
Les temps d'accueil	p 16
Les moments de goûter et de repas	p 17
Les temps d'activité	p 18
Les temps de repos	p 18
Les gestes de la vie quotidienne	p 18
Rôles et attitudes de l'équipe pédagogique	p 19

L'accueil de loisirs a été créé pour répondre à un besoin de garde des parents. Nous tentons de répondre le mieux possible à cette demande mais il faut garder à l'esprit que l'accueil de loisirs n'est pas un lieu où l'on « garde les enfants » pendant que les parents travaillent.

L'accueil de loisirs de Crac'h est conçu comme un lieu qui favorise l'autonomie de l'enfant, c'est-à-dire sa capacité à déterminer lui-même ses actes, ses comportements et à les mettre en pratique. Il contribue à la formation du citoyen, à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'exercice de la démocratie, à la compréhension et au respect des autres. Il sollicite la créativité, l'imagination à travers une ouverture culturelle au monde qui entoure les enfants, propose des animations de qualité dans une démarche de projet partagé.

L'accueil périscolaire répond aux besoins de garde des parents ayant une amplitude horaire de travail différents de ceux de l'école. L'accueil périscolaire offre aux enfants un temps de détente et de loisirs afin de bien débuter et finir la journée d'école.

Le projet pédagogique

Le projet pédagogique

Le projet pédagogique est un document rédigé par le directeur de l'accueil de loisirs en collaboration avec les animateurs.

Il définit :

- les objectifs nécessaires au fonctionnement de l'accueil de loisirs.
- les moyens pour les atteindre,
- les critères d'évaluation utilisés pour réaliser le bilan du travail mené par l'équipe d'animation.

Le projet est décliné ci-après, il y a un objectif par page.

Favoriser l'épanouissement de l'enfant

Objectifs opérationnels :

- Garantir la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant.
- Respecter le rythme de chaque enfant.

Moyens de mise en œuvre :

- Réaliser les règles de vie avec les enfants, et informer les enfants de la sanction en cas de non-respect de celle-ci. Les règles de vie sont affichées pour que les enfants puissent les voir et s'y référer.
- Ne pas laisser pleurer un enfant, les animateurs doivent intervenir, et chercher pourquoi il pleure et le rassurer.
- Ne pas stigmatiser, juger ou condamner un enfant avec les phrases du type « c'est encore toi » « toujours les même »
- Mettre en mot les ressentis que l'on a des enfants (ex : j'ai l'impression que c'est difficile pour toi aujourd'hui, tu en penses quoi ?....).Et à l'inverse, les féliciter sur un comportement positif
- L'animateur intervient lors d'un conflit entre enfants et cherche à en connaître l'origine pour régler au mieux le conflit (poser des questions aux 2 enfants, ainsi qu'aux camarades éventuellement présents)
- Permettre aux enfants de se reposer, ne pas hésiter à proposer aux enfants qui arrivent tôt le matin d'aller finir leur nuit dans la salle de sieste.
- Proposer un moment de repos pour les plus petits dans la salle de sieste, et réaliser un temps calme en début d'après-midi pour les plus grands.
- L'équipe pédagogique doit éviter au maximum de crier ; différents codes sont mis en place pour avoir le silence. Lorsqu'un enfant enfreint une règle l'animateur doit se déplacer et se mettre à sa hauteur pour lui expliquer

Mode d'évaluation :

- Les règles de vie ont-elles été définies avec les enfants ?
- Les règles de vie sont-elles affichées ?
- Les conflits ont-ils été réglés par les animateurs ?
- Les parents et/ou enfants ont-ils formulés des remarques sur leur bien-être ou celui des enfants ?
- Les enfants font ils la sieste ?
- Des temps calme ont-ils été prévus pour les plus grands ?
- Quel code a été mis en place pour avoir les silences ?

Développer le respect mutuel

Objectifs opérationnels :

- Intégrer chaque enfant au sein d'un collectif
- Favoriser la coopération et le partage entre les participants de la structure.
- Chaque enfant est connu et reconnu par les autres.
- Encourager l'égalité fille garçon

Moyens de mise en œuvre :

- L'enfant « nouvel arrivant » est systématiquement présenté aux camarades avec la mise en place d'un « copain guide » pour l'aider sa première journée.
- Introduire systématiquement tout nouvel animateur auprès des enfants.
- Les animateurs mettent en place quotidiennement des jeux pour apprendre à mieux connaître les enfants et leur permettre de se connaître entre eux.
- Les règles de vie qui sont affichées sont les mêmes pour tous (enfants et adultes) les animateurs doivent montrer l'exemple (casquette, chaussures fermées, gros mot...).

- Privilégier les jeux coopératifs (jeux où les enfants coopèrent pour atteindre un but commun, en opposition avec les jeux compétitifs) : fresques communes, grands jeu avec toutes les tranches d'âges....

- Favoriser l'égalité fille/garçon notamment en étant attentif :
 - aux supports des activités proposées : littérature de jeunesse, jeux et jouets sexués...
 - à l'occupation des espaces de jeux : une attention portée à ce que les garçons ne soient pas systématiquement en position centrale et les filles à la périphérie ou les filles à l'intérieur et les garçons dehors.
 - à la mixité des activités : en proposant et en incitant les filles et les garçons à participer à des activités supposées sexuées comme le foot, les jeux de glisse, la danse, la cuisine, les voitures...

Mode d'évaluation :

- Les enfants « nouveaux arrivants » sont- ils bien accueillis ?
- Le partenariat avec le « copain guide » fonctionne t- il ?
- Quels jeux de connaissances ont été mis en place ? A quelle fréquence ?
- Quels jeux coopératifs ont été mis en place ?
- Comment a été encouragée l'égalité Fille /Garçon dans les activités de l'accueil de loisirs.
-

UFCV Bretagne – Commune de Crac'h –

Projet pédagogique du l'accueil de Loisirs de Crac'h

Rachel Thebault - Jehanne Delattre – Mariette Blattmann – Charlène Clément - Gwendal Belouard–

Octobre 2021

Permettre à chaque enfant d'être autonome

Objectifs opérationnels :

- Favoriser l'apprentissage de l'autonomie de chaque enfant.
- Aménager les locaux avec les enfants

Moyens de mise en œuvre

- Mettre à disposition des enfants des jeux et du mobilier adapté à leurs besoins.
- Permettre aux enfants de mener des activités en autonomie, à leur initiative en fonction de leurs capacités ou compétences.
- Laisser les enfants essayer, plutôt que de faire à leur place.
- Permettre aux enfants d'avoir un accès au petit matériel (ciseaux, gomme, feuille...)
- Créer et utiliser des repères temporels pour les plus jeunes.
- Adapter et accompagner les plus jeunes pour leur permettre un apprentissage des gestes de la vie quotidienne (ranger ses affaires, lavage de main, se servir seul...)
- Impliquer les enfants dans la préparation et distribution du goûter, ainsi que les boissons (vous êtes 6, et vous avez 1 brique de lait, voici une baguette et vous êtes 6...) l'animateur reste vigilant au partage. (moyen mis de côté en raison des protocoles sanitaires)

Mode d'évaluation :

- Combien d'enfants ont proposé des ateliers ?
- Les enfants, y compris les plus jeunes, ont-ils les moyens de « faire seuls » ?
- Quels outils temporels ont été utilisés ? Sont-ils efficaces ? Pourquoi ?
- Les plus jeunes ont-ils été spécifiquement accompagnés sur les gestes de la vie quotidienne ? Comment ? Quel résultat ?
- Les ateliers autonomes ont-ils été mis en place ? Quoi ? Cela a-t-il fonctionné ?
- Quels aménagements ont été faits pour faciliter l'autonomie des enfants ?

Concevoir l'accueil de loisirs comme un lieu de vacances.

Objectifs opérationnels :

- Laisser le choix aux enfants de leurs vacances.
- Offrir aux enfants des activités variées, novatrices et adaptées.
- Diversifier les temps et types d'animations sur la journée.
- Échanger avec les enfants sur leurs envies.
- Recueillir les idées des enfants pour construire les séjours courts en été.

Moyens de mise en œuvre :

- L'animateur doit donner aux enfants la possibilité de ne pas participer à une activité.
- Mettre en place des temps d'échange formel avec les enfants pour recueillir leurs envies et leurs avis.
- Les animateurs veillent à varier les temps individuels (lecture, jeu seul...) et collectifs (jeux à plusieurs, repas...), les temps libres (jeux de cours) et encadrés (activités dirigées, grands jeux...)
- Lors des périodes de vacances, et les mercredis, le premier jour est consacré à recueillir les envies des enfants pour leurs vacances. Le planning d'animation est ensuite élaboré sur le moment avec les enfants, les animateurs et l'équipe de direction.
- En été des séjours courts sont mis en place pour chaque tranche d'âge. La durée et les activités des séjours sont adaptées à l'âge des enfants. Un projet pédagogique spécifique est rédigé pour chaque séjour mis en place.

Mode d'évaluation :

- Les enfants ont-ils eu la possibilité de ne pas participer aux activités ? qu'ont-ils fait ?
- Les temps d'animation sont-ils variés ?
- Quelles sont les activités mises en place qui émanent des propositions des enfants ?
- Quels séjours courts ont été mis en place ? ont-ils plu ?
-

Faire de l'accueil de loisirs un espace convivial et accueillant pour les enfants et les parents.

Objectifs opérationnels :

- Etablir une relation de confiance avec les familles
- Accueillir systématiquement et de manière individualisée chaque parent et chaque enfant.
- Impliquer les parents dans la vie de l'accueil de loisirs.

Moyens de mise en œuvre :

- Un animateur est présent et en position dynamique pendant les temps d'accueil (7h30-9h30 ; 11h30-12h00 ; 13h00-14h00 ; 16h30-18h30).
- La personne à l'accueil pointe les enfants, renseigne les parents sur le déroulement de la journée de l'enfant et communique les informations du séjour.
- Les parents reçoivent, par mail, les informations sur l'accueil de loisirs dans une plaquette par période qui est disponible au moins 2 semaines avant le début de chaque période. Des exemplaires papiers sont disponibles sur la structure, en mairie et aux familles.
- Les parents reçoivent par mail le programme établi par les enfants et les animateurs le premier jour des vacances.
- Mettre en valeur des réalisations des enfants par encadrement, cartel d'explication.
- Photographier les temps d'activité et faire des panneaux avec les photos à l'extérieur de l'accueil de loisirs pour que les parents puissent avoir des informations à défaut de pouvoir rentrer dans la structure.

Mode d'évaluation :

- Les animateurs sont-ils dans une position dynamique ?
- Y'a-t- il toujours une personne à l'accueil ?
- L'accueil des familles et enfants est-il suffisant ?
- Les plaquettes ont- elles été données aux parents dans les délais ?
- Comment ont été mises en valeur les réalisations des enfants ? y'a –t-il eu une exposition, un accrochage, un vernissage ?
- A-t-on pensé à photographier les temps d'activité ?

Concevoir l'accueil de loisirs comme un lieu inclusif

Objectifs opérationnels :

- Accueillir tous les enfants
- Permettre un accueil de qualité aux enfants en situation de handicap

Moyens de mise en œuvre :

- Communiquer auprès des familles sur la possibilité de l'accueil des enfants en situation de handicap afin de lever les freins que les familles peuvent avoir.
- Prendre connaissance des informations fournies par les personnes sur leurs besoins spécifiques afin de réunir les conditions optimales de l'accueil (livret d'intégration de l'UFCV).
- Proposer des entretiens réguliers avec les familles pour adapter l'accueil au plus près des besoins des familles.
- Former les animateurs à l'accueil des enfants en situation de handicap.
- Penser et proposer des activités pour tous les enfants dans un souci d'intégration.

Mode d'évaluation :

- Quelle communication a été mise en place pour informer les familles de la démarche inclusive de l'accueil de loisirs ?
- Combien d'enfants en situation de handicaps sont accueillis ?
- Quels moyens sont mis en place pour intégrer les enfants porteurs de handicap aux activités de l'accueil de loisirs ?

Avoir une équipe d'animation compétente

Objectifs opérationnels :

- Instaurer une cohésion au sein de l'équipe d'animation.
- Faciliter la communication au sein de l'équipe.
- Poursuivre la formation des animateurs.

Moyens de mise en œuvre :

- Travailler et écrire le projet pédagogique avec l'ensemble des animateurs permanents.
- Remettre à la validation de l'embauche le projet pédagogique aux animateurs vacataires et organiser un temps de réflexion sur son contenu, l'expliquer, en débattre et le modifier si besoin.
- Utiliser le projet pédagogique lors des réunions de préparation et de bilan.
- Pratiquer l'entraide et la solidarité entre animateurs
- Chaque animateur doit informer les membres de l'équipe de ce qu'il fait, où va-t-il ?...
- Les animateurs inscrivent dans le cahier de suivi les informations données par les parents.
- Ce cahier est lu systématiquement le matin par l'ensemble de l'équipe.
- Une réunion de préparation est mise en place à chaque vacance scolaire.
- Les réunions de régulation peuvent être mises en place à la demande des animateurs ou de la direction pour régler les conflits, et les problèmes divers.
- Les animateurs ont la possibilité de participer aux formations internes et aux formations dispensées par l'UFCV.
- Un suivi systématique des animateurs stagiaires est conduit, avec entretiens réguliers (début de séjour, mi de séjour, fin de séjour).

Mode d'évaluation :

- Le projet pédagogique a-t-il été rédigé avec l'ensemble des permanents ?
- A-t-il fait l'objet d'un temps de travail et de réflexion en équipe ?
- Les animateurs sont-ils capables d'en expliquer le contenu ?
- Les fiches projets ont-elles été mises en place ?
- Des temps d'échanges et de transmissions ont-ils été mis en place ?
- Y'a-t-il eu des formations internes ? si oui combien d'animateurs y ont participé ?
- Les animateurs stagiaires ont-ils bénéficié d'un suivi de qualité ? Et les autres ?
- Y'a-t-il eu des conflits, si oui ont-ils été surmontés ? Comment ?
- L'équipe utilise-t-elle le cahier d'accueil ?
- Des réunions de régulations ont-elles été proposées ? Combien ? Quand ?

Inscrire l'accueil de loisirs dans une démarche de développement durable et de respect de l'environnement

Objectifs opérationnels :

- Modifier les habitudes de consommation des enfants et des adultes qui fréquentent l'accueil de loisirs.
- Sensibiliser les enfants à leur environnement naturel et patrimonial.
- Inciter les enfants et adultes à réduire les déchets et utiliser des matériaux recyclables.
- Promouvoir les produits locaux.
- Responsabiliser les enfants sur leur consommation d'eau.

Moyens de mise en œuvre :

L'eau :

- Séances peintures : rincer les pinceaux dans une bassine et non sous l'eau du robinet qui coule.

Les déchets :

- Utiliser au maximum des matériaux naturels ou de récupération comme base pour les activités. Eviter l'achat de jeux et produits à base de plastique.
- Acheter les goûter dans des commerces de proximité et chez les agriculteurs locaux. Choisir des produits de saisons. Inclure le maximum de produits bio dans la composition des goûter
- Choisir des goûters avec le moins d'emballage possible.
- Supprimer les gobelets plastiques jetables lors des goûters, sorties...
- Mettre des poubelles de tri sélectif dans l'accueil de loisirs
- Jeter les déchets biodégradables dans le composteur.

Les transports :

- Favoriser le regroupement avec d'autres accueils de loisirs lors des déplacements pour que les cars soient remplis où utiliser des cars plus petits.
- Favoriser la marche à pied ou des modes de transports non polluants pour les déplacements de l'accueil de loisirs.

Les actions :

- Faire intervenir des spécialistes de l'animation nature.
- Privilégier les animations nature sur le territoire proche.
- Développer des partenariats avec les associations qui œuvrent dans le domaine de l'éducation à l'environnement.

Mode d'évaluation :

- utilise-t-on en priorité du papier brouillon ? D'où vient-il ?
- Les enfants sont-ils plus vigilants à l'utilisation du papier ?
- Les enfants et les adultes ont-ils modifié leur consommation d'eau ?

UFCV Bretagne – Commune de Crac'h –

Projet pédagogique du l'accueil de Loisirs de Crac'h

Rachel Thebault - Jehanne Delattre – Mariette Blattmann – Charlène Clément - Gwendal Belouard–

Octobre 2021

- Les jeux de sensibilisation au gâchis de l'eau et du papier on-t-il été mis en place ?
- D'où viennent les goûter que les enfants prennent à l'accueil de loisirs ?
- Y'a -t-il eu des intervenants nature ? combien d'interventions ? quels thèmes ont été abordés ?
- Avec quelles associations l'accueil de loisirs a-t-il développé les partenariats ?

Inscrire l'accueil de loisirs dans la vie sociale locale

Objectifs opérationnels :

- Améliorer la cohérence éducative entre les différents acteurs du territoire
- Permettre la découverte des activités locales (association, activité économique...) aux enfants.
- Communiquer autour de ces actions

Moyens de mise en œuvre :

- Mettre en place des projets d'animation en lien avec les associations locales.
- Mettre en place en dehors des temps d'accueil des enfants des temps d'animation « en famille », en lien avec les manifestations de la commune (festival du jeu et nuit de la lecture)
- Mettre en place, les mercredis, des « Animations spécifiques » à destinations des 8-12 ans. Chaque animation est proposée sous forme de cycle auquel l'enfant est inscrit.
- Renforcer la communication autour de ces actions (articles de presse)

Mode dévaluation :

- Quels projets ont été développés en partenariat avec les acteurs locaux ? combien ? quelle incidence ?
- Quels temps d'animation en famille ont été proposés ? Quoi ? sous quelle forme ? comment ont-ils été perçus ?
- La communication dans la presse locale a-t-elle été renforcée ? Sur quelle temporalité ?

Projet d'animation 2021-2022

Une période, une thématique

Pourquoi ce choix ?

2020 et 2021 ont été bousculés par la pandémie de covid 19. La succession de protocoles sanitaires et l'incertitude de nos conditions d'exercices ne permettent pas pour le moment de faire des projets sur le long terme. L'équipe a donc décidé de choisir une thématique facile et ludique par période de vacances à vacances afin de pouvoir s'adapter au mieux au contexte sanitaires et aux possibilités d'activité en fonction des différents protocoles.

Septembre- octobre : « *Ca roule, ça vole, ça flotte* »

Vacances d'automne : « *Bienvenu à Basket land* ». Une thématique orientée vers le sport. En effet l'équipe d'animation a fait le constat du manque d'activité physique des enfants dû à l'arrêt des activités sportives pendant la pandémie. L'objectif de ces vacances est que les enfants pratiquent des activités physiques, découvrent de nouveaux sports.

Novembre-décembre : « *Imagine* », une période qui permettra l'écriture et la réalisation d'un livre par les enfants de l'accueil de loisirs de Crac'h. Cet atelier est accompagné par « le p'tit fil à plume ».

Vacances de fin d'année : « *Tous en scène* ». Thématique autour du spectacle vivant.

Janvier- février : « *Mystère et boule de gomme* » (Thématique en lien avec la médiathèque de Crac'h pour la nuit de la lecture qui se déroule en janvier 2022)

Vacances de d'hiver : « *Crac'h : le pays des contes en vrac.* »

Mars avril : « *De l'eau et des tuyaux :* » une thématique autour de l'eau en lien avec les écoles, la médiathèque de Crac'h mais également avec la communauté de Quiberon Terre Atlantique sur la gestion de l'eau. Au programme, exposition, atelier scientifiques...

Vacances de printemps, mercredi de mai et juin, et vacances d'été à définir lors des prochaines réunions d'équipe.

Le projet de fonctionnement

Ce projet décrit le fonctionnement de l'accueil de loisirs. Il présente les horaires et explique les différents temps d'une journée à l'accueil de loisirs de Crac'h.

Tous les horaires (excepté ceux des temps d'accueil) sont donnés à titre indicatif et peuvent évidemment changer en fonction de la nature des activités.

Les temps d'accueil :

A l'accueil de loisirs pendant les vacances :

Les enfants et les parents sont accueillis à différents moments de la journée :

- le matin de 7h30 à 9h30,
- le midi de 11h45 à 12h00 et de 13h30 à 14h00,
- le soir de 17h00 à 18h30.

Les enfants ne peuvent pas arriver ou partir en dehors des temps d'accueil afin de ne pas perturber l'organisation des activités proposées aux autres enfants. Cependant, si exceptionnellement, les parents ne peuvent amener ou récupérer les enfants pendant les temps d'accueil un arrangement pourra être pris avec la direction de l'accueil de loisirs.

Il est nécessaire de prévenir de la venue d'un enfant :

- L'inscription se fait via le portail famille de l'UFCV 8 jours en amont pour les mercredis et 10 jours en amont pour les vacances scolaires.
- Pour les sorties programmées. Elles apparaissent sur le programme avec les modalités d'inscriptions (horaires, délais d'inscription...). Il est indispensable de confirmer la présence des enfants afin d'anticiper les effectifs des participants et encadrants. En cas d'annulation de la participation d'un enfant, il est indispensable d'informer l'équipe afin de libérer la place pour un copain. La bonne gestion des effectifs, permet une organisation adaptée des transports.

Pendant la journée, les enfants se répartissent en groupes d'âge :

- les roudoudous (2-3 ans)
- les Loulous (4 à 5 ans)
- les Rapidos (enfants de 6 ans et plus).

Le soir le temps d'accueil est l'occasion de mettre en valeur les réalisations de la journée et de rencontrer les familles pour instaurer un temps d'échange.

Il est possible pour les enfants qui ne connaissent pas l'accueil de loisirs d'être accueillis lors d'une journée d'adaptation : les parents peuvent accompagner leur enfant à l'Accueil de Loisirs et rester avec lui une partie de la journée. (Cette possibilité

UFCV Bretagne – Commune de Crac'h –

Projet pédagogique du l'accueil de Loisirs de Crac'h

Rachel Thebault - Jehanne Delattre – Mariette Blattmann – Charlène Clément - Gwendal Belouard–

Octobre 2021

n'est plus donnée aux familles en raison des protocoles sanitaires mais sera remise en place dès que les conditions sanitaires le permettront)

A l'accueil de loisirs les mercredis :

Les enfants des écoles de Crac'h, saint Philibert, Locmariaquer sont accueillis à l'accueil de loisirs de crach à la journée ou à la demi- journée sur les horaires d'accueil habituels

A l'accueil périscolaire :

Les enfants et les parents sont accueillis :

- Le matin de 7h30 à 8h30,
- Le soir de 16h30 à 18h30.

Depuis le début de la pandémie de Covid 19, les enfants restent par école et par classe le soir à l'accueil périscolaire, il n'y a plus de brassage et les ateliers autonomes sont supprimés. Les enfants peuvent jouer avec les enfants de leur groupe et faire leurs devoirs dans leur salle.

Les moments de goûter et de repas

Un goûter est proposé aux enfants vers 16h30.

Le goûter est composé de pain (pain, madeleine ou biscuits), de fruits (ou compote), d'un laitage (yaourt fromage blanc ou lait). La proposition des goûters varie selon le menu du déjeuner afin d'observer l'équilibre des apports. A chaque goûter les enfants participent à la préparation et la mise en place, la distribution des denrées, le débarrassage, et le nettoyage. (en raison des protocoles sanitaires en cours ce sont les adultes qui gèrent tout le goûter afin de réduire les risques de contamination)

Pour les enfants qui arrivent de bonne heure, il est possible pour les parents de leur donner un encas qu'ils mangeront avant 9h30.

Le déjeuner est pris entre 12h et 13h00, au restaurant scolaire. Chacun (enfant et animateur) doit goûter à chaque plat proposé. Les enfants sont servis par le personnel de cantine ou les animateurs, toujours en raison des protocoles sanitaires ils ne peuvent pas se servir seul ou participer au débarrassage des tables.

Les temps d'activité

Les enfants sont acteurs de leurs vacances, c'est donc eux qui choisissent ce qu'ils veulent « faire » comme activité. Le premier jour des vacances, ou le premier mercredi

UFCV Bretagne – Commune de Crac'h –

Projet pédagogique du l'accueil de Loisirs de Crac'h

Rachel Thebault - Jehanne Delattre – Mariette Blattmann – Charlène Clément - Gwendal Belouard–

Octobre 2021

de chaque période, les enfants et les animateurs se réunissent et expriment leurs souhaits d'activité et de sortie pour la période. A l'issue de cette concertation, un programme détaillé de la semaine est établi et envoyé par mail aux familles.

Cependant ce programme n'est pas définitif et peut varier selon l'envie et les propositions des enfants. Un enfant a le droit de ne pas participer à une activité. Dans ce cas, il peut proposer « autre chose » ou tout simplement « ne rien faire ».

Les modalités de participation aux activités sont décidées avec les enfants. (Ex : quand je commence une activité je la termine...). Les temps d'activité comprennent l'installation, le rangement et le nettoyage, en aucun cas un enfant ne quitte une activité tant que tout n'est pas rangé.

Les temps de repos

Les plus petits font la sieste, accompagnés par un animateur. Les enfants ôtent leurs chaussures, leur pantalon et leur pull pour dormir. L'animateur raconte une histoire puis reste dans la salle de sieste jusqu'à l'endormissement des enfants. Les enfants rejoignent la salle d'activité au fur et à mesure de leur levé.

Pour la sieste la structure dispose de lits adaptés aux enfants. Les parents fournissent le linge de lit (drap et couverture ou duvet), ceci pour des raisons d'hygiène.

Les enfants qui ont passé l'âge de faire la sieste peuvent participer à une activité calme (s'allonger dans le coin bibliothèque, lire un livre ou écouter une histoire ou de la musique.).

Les gestes de la vie quotidienne

L'accueil de loisirs est aussi le lieu d'apprentissage de l'hygiène, une attention particulière est portée sur le lavage des mains avant et après chaque repas ainsi qu'après chaque activité. Un animateur est présent pour vérifier, expliquer aux enfants, aider les plus petits.

L'équipe d'animation s'assure que les plus petits vont régulièrement aux toilettes pour éviter les « accidents ». Les plus grands y vont seuls quand ils en ont besoin, il n'est pas nécessaire de demander « l'autorisation » à un adulte pour aller aux toilettes.

La journée type

7h30-9h30 : accueil des parents / enfants et temps libre pour les enfants

9h30-12h00 : temps d'animation, sortie....

11h45-12h00 : temps d'accueil des parents et des enfants

12h00-13h00 : repas

13h00-13h30 : temps calme/ Accompagnement des enfants à la sieste

13h30-14h : accueil des parents / enfants

14h00-16h30 Temps d'animations, jeux sorties, ateliers

16h30 : goûter

17h-18h30 : accueil des parents et temps libre pour les enfants

Rôles et attitudes de l'équipe pédagogique

L'équipe de direction s'assure de l'application de la réglementation en vigueur, de la sécurité de chacun et du bon fonctionnement de l'accueil. Elle est garante de la qualité pédagogique et de la gestion administrative et logistique. Elle se préoccupe du bien-être

UFCV Bretagne – Commune de Crac'h –

Projet pédagogique du l'accueil de Loisirs de Crac'h

Rachel Thebault - Jehanne Delattre – Mariette Blattmann – Charlène Clément - Gwendal Belouard–
Octobre 2021

des enfants, de la création et du respect des règles de vie établies avec les enfants. Elle instaure des temps de réunion bilan avec les enfants et avec les animateurs.

Elle rend compte de ses actions auprès de la coordinatrice enfance, du référent territorial d'animation.

L'animateur est une personne responsable qui assure la sécurité physique et affective de l'enfant. Il a différentes obligations...

...AVEC L'ENFANT			
Pédagogie			Sécurité physique, morale et affective
Comportement de l'animateur	Responsabilités de l'animateur	Les temps d'activité	L'animateur doit :
<ul style="list-style-type: none"> - Motiver - Animer - Etre Rigoureux - Etre de bonne humeur - Etre dynamique - Etre Imaginatif / Créatif - Etre curieux 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner - Etre juste - Respecter - Organiser - Intégrer tous les enfants (créer du lien entre les enfants : nouveaux, timides...) - Eduquer - Autorité - Etre à l'écoute - Observer (mieux comprendre l'enfant) - Communiquer - Faire jouer, jouer avec, laisser jouer, donner à jouer. - Laisser une autonomie adaptée à chaque âge. - Gérer les conflits. - Chaque animateur est responsable de chaque enfant. - Parler avec les enfants. - Maintenir le lien entre l'environnement familial et celui du centre. - Intégrité - Garant de la vie quotidienne.(L'enfant rentre chez lui content) - Transmettre les valeurs. (ex : le respect, connaissance, apprendre des choses nouvelles) - être et montrer l'exemple (langage : ex : dire crier et pas gueuler, respect, justice, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir à l'avance - Tester avant (visuel) - Mener à terme - être réactif (avoir une liste d'animation de rechange) - Matériel (liste à faire à l'avance), préparer le matériel. - Expliquer l'activité - Adapter et varier la sensibilisation. - Proposer et être à l'écoute des attentes, projets d'enfants, envies. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etre attentif (nombre d'enfants, matériels mis à disposition, rangement dans les placards : ex : cutteurs) - Donner des limites, encadrer - Autorité - Mettre en mot les interdits, les expliquer. - Rassurer, instaurer une relation de confiance - Mettre en mot les difficultés de l'enfant. - Ne pas laisser un enfant pleurer. - Observer l'enfant pour mieux le comprendre. - Montrer l'exemple, Respecter les règles de vie, - Faire ce qu'il dit - Assumer ce qu'il entreprend.
...AVEC LES PARENTS			
COMMUNICATION	PROFESSIONNALISME	RESPONSABILITE PEDAGOGIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> - Informer, répondre aux questions, être à l'écoute. - Accueillir, aller vers les parents. - Rendre service, être courtois 	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer une relation de confiance - S'adapter - Ne pas porter de jugement - Montrer le sérieux de notre travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle co-éducateur : échangé, discuté de l'évolution de l'enfant avec les parents. 	

UFCV Bretagne – Commune de Crac'h –

Projet pédagogique du l'accueil de Loisirs de Crac'h

Rachel Thebault - Jehanne Delattre – Mariette Blattmann – Charlène Clément - Gwendal Belouard–

Octobre 2021

- Créer une ambiance conviviale.	- Rassurer - Se montrer responsable.	- Signaler aux parents les petits problèmes, les progrès et les éléments positifs. - Etablir un suivi - Ne pas prendre leur place
... AVEC LES AUTRES ANIMATEURS		
FORMATION	COMMUNICATION	TRAVAIL D'EQUIPE
- Participer à la rédaction du projet pédagogique. - Participer aux réunions de prépa, de bilan, de régulation. - S'apprendre des choses mutuellement, partage des connaissances - Réfléchir en groupe - Ecouter - être attentif	- Communiquer - Collaborer - Echanger - Informer - Prendre conscience de l'ambiance du groupe (pas de froid) - Organiser - Coordonner - Rester ouvert aux autres - Eviter d'être avec les mêmes animateurs	- Soutenir - Etre solidaire - Etre tolérant - Etre de bonne humeur, prendre sur soi - Gérer son caractère et sa fatigue - Rester ouvert aux autres